

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Mise en garde

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sociétés diverses

**Apprentissages dans les contrées montagneuses.** — L'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis, réunie dernièrement à Berne en assemblée extraordinaire avec des représentants de plusieurs autres groupements professionnels et économiques, a discuté son programme d'action spécial en faveur des régions montagneuses. Parmi les très nombreuses mesures envisagées, nous relevons l'organisation de cours préparatoires pour la profession hôtelière. Le programme a été approuvé.

## Informations économiques

**La municipalité de Vevey** alloue une somme de 50.000 fr. à la lutte contre la ménée des vins vaudois. Les caves de l'Hôpital contiennent encore 50.000 litres de vin inventuré.

**Les œufs en Valais.** — Il vient de se fonder en Valais une Société coopérative pour la vente des œufs. La plupart des organisations agricoles en feront partie et l'on espère ainsi améliorer les conditions de l'aviculture dans le canton.

**Où s'en va l'argent.** — Le revenu net que la Confédération a retiré en 1929 de l'impôt fédéral sur le timbre s'est élevé à 64 millions de francs; le chiffre du budget se trouve ainsi dépassé de 11 millions. A elle seule, la taxe fédérale sur les coupons a rapporté 22 millions.

**Le chiffre index de l'Union suisse des sociétés de consommation** était de 152,6 au 1er janvier 1930, contre 153,2 au 1er décembre 1929 et 153,8 au 1er janvier 1929. Les prix n'ont que peu varié au cours du mois de décembre. On signale uniquement des baisses de la viande de veau et du beurre de table et une augmentation du prix des pruneaux. La baisse enregistrée n'a qu'un caractère saisonnier.

**Chez nos voisins.** — Une nouvelle société hôtelière est en formation sous le nom de « Hôtels de montagne ». Elle aura son siège social à Chambéry. Le capital sera de 1.600.000 francs, soit 3200 actions nominatives de 500 francs à libérer intégralement à la souscription. Il ne sera pas créé de parts de fondateur et les bénéfices nets seront répartis à raison de 10% au conseil et le surplus aux actions. L'année sociale coïncide avec l'année du calendrier.

**Les tramways de Bâle,** qui exploitent le plus grand réseau des villes suisses (67 km. 500), ont réalisé en 1929 un excédent de recettes de 2.300.000 francs. Après paiement des intérêts du capital et des amortissements, le bénéfice net atteint 560.484 francs. Cet excédent est de 200.000 fr. supérieur à celui de l'année précédente. Mais les billets sont chers sur les tramways bâlois, en comparaison avec l'avant-guerre et en tenant compte de l'index actuel du renchérissement.

**Les caves coopératives valaisannes.** — Suivant une information particulière de la Gazette de Lausanne, l'Etat du Valais ne subventionnerait que les caves coopératives contenant un minimum de 500.000 litres. D'après les calculs établis, une construction de cette importance reviendrait à 450.000 francs; mais il faut déduire de cette somme les subventions cantonales et fédérales. Les milieux des viticulteurs approuvent le programme gouvernemental et l'on va résolument tout mettre en œuvre en Valais pour remédier à la crise vinicole.

**Au Kursaal de Berne.** — Le Démocrate apprend que les résultats du présent exercice financier du Kursaal Schenzen sont si peu encourageants, malgré le rétablissement du jeu, que le conseil d'administration est d'ores et déjà décidé à fermer l'établissement en octobre prochain et à ne plus l'ouvrir dorénavant que du 1er juin au milieu d'octobre. On peut se demander si le jeu, tel qu'il est actuellement réglementé, n'est pas fortement concurrencé par les triports clandestins qui se sont formés au cours de la période d'interdiction et qui se maintiennent secrètement, avec l'attrait plus puissant des gros enjeux?

**Une conférence** présidée par M. le conseiller fédéral Schulthess a eu lieu à Berne le 24 janvier, pour discuter la politique économique actuelle de la Suisse et en particulier les mesures prises récemment par le Conseil fédéral pour la protection de l'agriculture. L'Administration fédérale était représentée par les directeurs de l'agriculture et du commerce. Du côté des consommateurs étaient représentées l'Union syndicale suisse, la Fédération des sociétés suisses d'employés, l'Union fédérative du personnel fédéral, l'Union suisse des sociétés de consommation et l'Union des villes suisses. On constate l'absence de représentants de la grande et de la petite industrie, du commerce et du tourisme, celui-ci constituant cependant, par l'hôtellerie, un élément important des meilleurs consommateurs. Les délégués des organisations précitées firent valoir que les mesures prises en faveur de l'agriculture ne tiennent pas suffisamment compte des intérêts des consommateurs et que la solution des difficultés de l'agriculture doit être cherchée avant tout dans l'amélioration de la production et dans son adaption aux besoins actuels pour faciliter l'écoulement. Ces questions ne peuvent pas être réglées sans prendre l'avis des consommateurs sans lesquels il n'y a pas d'écoulement possible des produits agricoles. L'Union syndicale a demandé la nomination par le Conseil fédéral d'une commission qui serait chargée de l'étude de ces problèmes et qui serait composée de représentants des différents groupes économiques. Cette proposition sera examinée par le Département fédéral de l'économie publique.

**Faux billets de cent dollars.** — On a constaté il y a quelque temps en Allemagne l'apparition de faux billets de cent dollars, confectionnés avec une extrême habileté, ce qui

naturellement a provoqué une grande inquiétude dans les milieux bancaires. Ces faux billets sont imprimés sur le meilleur papier américain et se distinguent très difficilement des vrais. La falsification a été découverte, après examen microscopique, par la « Federal Reserve Bank » de New-York. L'Office du trésor américain a annoncé que les faux billets ont été lancés dans plusieurs pays d'Europe par un certain Franz Fischer, qui se trouverait à la tête d'une organisation disposant de moyens techniques très développés. Les membres de cette bande doivent être certains de l'excellence de leur fabrication car, contrairement à ce que font toujours les faux monnayeurs, ils écoulement eux-mêmes les billets imités. Attention donc aux billets de cent dollars!

Aux dernières nouvelles, on apprend que les meilleurs bancaires de Bâle avaient eu depuis un certain temps déjà connaissance de l'existence des faux billets. Des enquêtes faites dans les plus grands établissements financiers de Genève ont démontré que sur cette place circulent des billets américains faux, non seulement de cent dollars, mais aussi de 10, 20, 50 et 1000 dollars. Les caissiers des services de change ont reçu des instructions spéciales; on n'accorde plus des coupures américaines que sous certaines garanties. A Berlin, les banques ont dû refuser d'accepter les dollars en billets. Il est question d'une véritable inondation de faux billets américains en Europe, d'autant plus dangereuse que l'imitation est parfaite; les personnes les plus compétentes peuvent s'y tromper.

## Nouvelles diverses

**De Montreux au Grimsel.** — La Société des forces motrices du Haut-Haute a nommé directeur de l'Hospice du Grimsel M. C. W. Tschann, précédemment rentier à Montreux et ancien tenant du Casino et de l'Hôtel du Sauvage à Berne.

**Marseille.** — Nous apprenons la mort de M. Paul Neuenschwander, ancien propriétaire de l'hôtel du Louvre et de la Paix à Marseille, décédé subitement dans cette ville, le 15 janvier, dans sa cinquantaine d'années. M. Paul Neuenschwander était le fils de Mme Echenard-Neuenschwander et le neveu de M. Ed. Neuenschwander, ancien directeur du Charing-Cross Hôtel à Londres.

**Les jeux de hasard.** — Dans sa circulaire aux gouvernements cantonaux au sujet de l'entrée en vigueur, le 1er février 1930, de la loi fédérale sur les maisons de jeu, le Conseil fédéral attire l'attention sur le fait qu'à dater du 15 mars on ne doit plus tolérer, dans aucun cas, les appareils spéciaux qui n'auront pas été autorisés par le Département de justice et police. Les autorités cantonales devront suivre attentivement l'activité des associations et groupements de jeux d'adresse et autres, pour empêcher la violation des dispositions légales interdisant d'une manière générale les jeux de hasard.

**Genève.** — Outre la Fête des fleurs, le Tournoi international de football et le Concours international, manifestations que nous avons signalées dans un communiqué, Genève aura encore cette année-cum une réunion des musiques romandes, organisée par la Fanfare municipale de Plainpalais, sous le patronage des autorités cantonales et communales. A cette occasion, un concours facultatif est ouvert aux sociétés fédérées ou non, harmonies ou fanfares, chorales, estudiantines, clairons, fifres et tambours qui en feront la demande. Les sociétés de musiques de toute la Suisse et celles des départements français limitrophes sont d'ores et déjà invitées à participer soit au concours, soit au festival.

**Pas de jeu au Casino de Genève.** — Comme on pouvait le prévoir, le Conseil d'Etat du canton de Genève a donné son approbation aux articles du récent arrêté municipal prévoyant l'ouverture d'un crédit jusqu'à concurrence de 300 000 francs pour la réfection du Kursaal et l'amortissement de cette dépense en cinq années. Par contre, l'article autorisant le Conseil administratif à concéder le Kursaal pour une durée maximum de sept ans, sur la base d'un cahier des charges permettant l'exploitation des jeux de hasard dans les limites fixées par les dispositions fédérales en la matière, a été renvoyé au Conseil administratif et au Conseil municipal pour nouvelles délibérations.

## Nouvelles sportives

**Les régates en Suisse en 1930:** Montreux, 8 juin, régates nationales; Lucerne, 21-22 juin, régates internationales; Zurich, 19 juillet, régates internationales; Zurich, 20 juillet, championnat suisse d'aviron.

**Aviation sportive.** — Le comité de la Fédération aéronautique internationale a décidé que lors du prochain circuit international pour avions de sport, qui aura lieu au mois de juillet 1930, Lausanne et Berne seront les villes d'étape de la Suisse. Le circuit comprendra 28 escales et aura un développement total de 7500 kilomètres.

**Automobilisme.** — Calendrier des épreuves en 1930. Courses internationales: 23 mars, à Genève, kilomètre départ arrêté; 9-10 août, VIIème course de côte du Klausen; 17-23 août, IIème Semaine automobile de St-Moritz. Courses nationales: 1er juin, course de côte Develier-Les Rangiers; 8 juin, course de côte Kriens-Eigenthal; 29 juin, course de côte Rheineck-Walzenhausen; 13 juillet, coupe de la Gruyère.

**Tennis.** — Les championnats nationaux se disputeront du 4 au 8 juillet à Genève et seront suivis par les championnats internationaux, du 9 au 15 juillet, à Lucerne. En automne, le Grasshopper-Club de Zurich ouvrira ses nouveaux

courts couverts et organisera en même temps les championnats internationaux sur courts couverts. En plus, la Fédération suisse de tennis fera disputer pendant les mois de mai, juin et juillet les championnats suisses inter-clubs, d'après le système de la Coupe Davis.

**Les étudiants et le sport.** — Le quatrième championnat international des étudiants aura lieu à Darmstadt du 1er au 10 août 1930. Environ 500 étudiants étrangers et 1000 étudiants allemands y prendront part. A elle seule, la Hongrie enverra une équipe de 80 étudiants. La Chine et le Japon seront fortement représentés, ce dernier pour la nage, le saut, la course à pied, etc. Ses sauteurs auront pour principaux concurrents les Américains, qui se proposent d'envoyer à Darmstadt leurs meilleures équipes universitaires.

**Hippisme.** — L'assemblée générale de l'Association suisse des courses de chevaux et concours hippiques, réunie dernièrement à Berne, a admis comme nouveaux membres la Société des courses de chevaux d'Adelboden, le Rallye sports de Genève et la Société suisse des cavaliers gentlemen. Elle a établi le calendrier des courses pour 1930. Le championnat suisse de concours hippique pour cette année a été attribué à Thonon. Pendant la saison prochaine, pour la première fois, on organisera une épreuve internationale de dressage d'après les règlements de la Fédération internationale. Cette épreuve aura lieu lors du Concours hippique international de Lucerne.

## Trafic et Tourisme

**Propagande espagnole.** — Le Patronage national espagnol du tourisme a décidé de faire tourner des films touristiques représentant 40 villes d'Espagne. Le premier sera celui de Grenade. Ces films sont destinés à la propagande espagnole à l'étranger.

**Nos chemins de fer.** — Les C. F. F. exploitent 2942 km. de voies ferrées et les autres chemins de fer à voie normale 816 km. Nous avons 1563 km. de voies étroites, 109 km. de chemins de fer à crémaillère, 500 km. de tramways et 51 km. de funiculaires. La longueur totale des lignes exploitées est de 5081 km., dont 3935 km. (67%) sont électrifiés.

**Motocyclettes silencieuses.** — Un ouvrier hongrois aurait inventé un nouveau dispositif pour supprimer le bruit éner�ant des motocyclettes. Ce dispositif permettrait de rouler à la plus grande vitesse sans faire le vacarme qui est aujourd'hui trop souvent, malgré tous les règlements et toutes les mesures de police, le complément obligé de ce mode de locomotion.

**Zermatt à l'écran.** — Trois des meilleurs preneurs de vues de la grande entreprise cinématographique munichoise Emelka sont arrivés à Zermatt pour y tourner un film intitulé « Zermatt, un plaisir hivernal ». Le film montrera sous tous leurs aspects les divers sports d'hiver pratiqués en Suisse en général et à Zermatt en particulier.

**Les postes alpestres automobiles** ont transporté, du 13 au 19 janvier, 9599 voyageurs. Les services déjà exploités l'hiver dernier ont transporté 9030, au lieu de 8031 durant la semaine correspondante de 1929. Les nouveaux services en ont transporté 569. Les plus fortes augmentations ont été constatées sur le trajet de Coire à Lenzerheide et dans le service local de St-Moritz.

**Le mouvement touristique à Vienne.** — Suivant une statistique officielle, la ville de Vienne a été visitée en 1929 par 630.000 personnes, dont 423.000 étrangers. Les hôtels ont reçu 580.000 visiteurs; 40.000 personnes ont logé dans des appartements privés et 10.000 dans des pensions ou des sanatoriums. Comparativement à 1928, l'affluence touristique a accusé une augmentation de 5%.

**Au Maroc.** — Le Courrier colonial, de Paris, signale une raréfaction des touristes au Maroc, phénomène d'origine principalement anglo-saxonne. Les années précédentes, un flot de visiteurs se répandaient dans le Protectorat, y laissant une appréciable quantité d'argent frais. Maintenant une seule compagnie française de navigation évalue à 2.000 le nombre des voyageurs qui lui ont fait défaut ces derniers temps. On attribue ce ralentissement du mouvement touristique au Maroc surtout au krach américain.

**Tourisme français.** — M. Fernand David, sénateur, a été maintenu dans ses fonctions de président du conseil d'administration de l'Office national français du tourisme pour l'année 1930. — M. le docteur Chauveau, président du groupe parlementaire du tourisme au Sénat (78 membres), M. Antoine Borrel, président du groupe parlementaire du tourisme à la Chambre des députés (144 membres) et M. Théodore Tissier, vice-président du Conseil d'Etat, ont été réélus vice-présidents du Conseil supérieur du tourisme.

**Pour le tourisme au Mexique.** — Un groupe de banquiers américains se proposerait de construire dans un faubourg de Mexico un grand hôtel de tourisme qui coûterait 12 millions de piastres. — Après le congrès des propriétaires d'hôtels des États-Unis qui aura lieu cette année à San Antonio dans le Texas, un grand nombre de congressistes seraient disposés à faire un voyage au Mexique, en vue d'étudier la situation et les ressources du pays et les possibilités d'y construire plusieurs grands hôtels modernes dans les villes où le commerce, l'industrie et le tourisme sont susceptibles d'attirer un important afflux de voyageurs.

**Le code télégraphique Liporace à l'usage des milieux du trafic et du tourisme** est rédigé

en cinq langues: anglais, français, allemand italien et espagnol. Il ne comprend pas moins de cent mille mots de cinq lettres chacun, donc conformes aux prescriptions internationales actuelles sur la matière. Ce chiffre de 100.000 mots semble trop élevé pour que le nouveau code soit d'un emploi commode et pratique. On déclare cependant qu'il permet des relations télégraphiques faciles aux voyageurs, aux hôtels, aux banques, aux agences de voyages, aux compagnies de navigation et de chemins de fer, aux maisons d'exportation, aux garages etc. Un ingénieux diagramme sera à rectifier les erreurs éventuelles de transmission.

**La ligne Pontarlier-Neuchâtel** a déjà fait l'objet de maintes récriminations. Le public se plaint des horaires et les C. F. F. estiment qu'il est inutile de créer de bonnes correspondances, puisque les voyageurs passent par d'autres lignes. Un correspondant de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* fait observer avec raison que la réciproque est tout aussi vraie, à savoir que le public s'abstient parce que les services sont mauvais. Comme la concurrence ne manque pas, rien n'est plus facile aux voyageurs internationaux que d'emprunter des services mieux organisés et plus confortables et d'entrer en Suisse par Genève, Vallorbe, Delle ou Bâle. On tourne simplement dans un cercle vicieux. A côté de mesures pouvant être prises par les administrations, il y a tout un travail de propagande à organiser pour rendre à cette ligne le trafic perdu. Mais cette propagande coûtera cher et les moyens font défaut. En attendant, la ligne Pontarlier-Neuchâtel est ignorée et fait figure de parente pauvre dans le trafic international.

## Agences de voyages et de publicité

**Les Voyages du Tourisme moderne, Bordeaux.** — Le dernier numéro de la revue internationale *Hôtel* signale que cette agence doit une somme de 561 lires à un hôtel italien et une autre de 219 francs à un hôtel suisse, qu'elle ne paye pas et ne répond pas même aux réclamations.

**Edition A. Leuthardt, Buchs.** — D'après nos plus récentes informations, l'éditeur A. Leuthardt, qui se propose de faire paraître une « Liste des hôtels de la Suisse » (voir nos deux précédents numéros), ne s'est pas annoncé aux autorités de Buchs, où il n'a fait que louer une case postale. Son domicile se trouverait à Schaan, dans la principauté de Lichtenstein.

**Tour and Travel Association Ltd., London.** — Déjà en octobre 1929, nous avons vu l'éditeur A. Leuthardt, qui se propose de faire paraître une « Liste des hôtels de la Suisse », viser à cette firme. Nous apprenons maintenant que dans une récente réunion le liquidation de l'entreprise a été décidée. La situation ne laisse malheureusement aucun espoir aux créanciers, car en présence de 2491 livres sterling de dettes, l'actif ne comporte que 242 livres sterling, somme qui sera certainement engloutie par les frais de liquidation.

**Master Tours, New-York et Paris.** — Il y a une année bientôt, nous avons dû mettre nos membres en garde contre cette entreprise et nous espérons qu'on aura tenu compte de notre avertissement. Depuis lors, le bureau de Paris a cessé son activité l'automne dernier et maintenant la maison de New-York a probablement disparu également, les correspondances qui lui sont adressées ne pouvant pas être distribuées et revenant aux expéditeurs. Les hôteliers créanciers de cette firme n'ont donc plus beaucoup d'illusions à se faire. Ils voudront bien cependant s'annoncer à notre Bureau central, en vue d'une action commune éventuelle pour éviter des frais inutiles.

**Mise en garde**

**Un escroc dans les hôtels.** — Depuis deux mois, la Sûreté vaudoise a été saisie de toute une série d'escroqueries dont des hôteliers, des maîtres de pension et des restaurateurs ont été les victimes, notamment à Genève, Nyon, Villars-Chesières, Château-d'Oex, Biel et La Chaux-de-Fonds. D'une façon générale, l'escroc retient une chambre, commande des repas, laisse entrevoir un séjour prolongé, l'arrivée d'amis, etc. et, après avoir capté la confiance de son hôtel, il cherche à obtenir un crédit ou un prêt sous les prétextes connus: banques fermées, affaire urgente, etc. Il était parfois porteur d'une grande valise recouverte d'une housse magnifique. Après sa disparition, on constatait que la belle housse renfermait une boîte en carton munie d'une poignée mobile. La Sûreté vaudoise a pu établir qu'il s'agit d'un nommé Alfred G., Vaudois, déjà 18 fois condamné. En voici le signalement: 33 ans, taille 171 cm., cheveux châtains moyens clairsemés, visage ovale complètement rasé, nez légèrement convexe avec base légèrement relevée, menton légèrement fuyant, teint sain. Il porte un manteau de cuir brun avec ceinture, des pantalons gris beige longs, des souliers bas, jaunes, avec boutons carrés, une écharpe grise, une cravate rouge et noire, des gants fourrés bruns, un chapeau de feutre gris avec bords plats ou une casquette. Il parle le français avec une certaine hésitation. Il porte avec lui une paire de souliers de hockey avec patins. Il a pris successivement les noms de Chevix Xavier, ingénieur, Canadien, Doorn Charles, Américain, Huguenin Charles, Suisse, Delagrange ou Delagrange, François et Musy Ernest.

basel hotel victoria - national  
em bahnhof zimmer von 6 fr. an

J. COTTINELLI, CHUR VELTLINERWEINE